

Sensibilisation à l'accessibilité numérique, enjeux et réglementation

Cours Synthèse de 1 jour - 7h

Réf : ANU - Prix 2024 : 950CHF HT

À l'issue de la formation, l'apprenant sera capable de prendre en compte l'accessibilité numérique dans le développement d'applications web ou mobiles.

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

À l'issue de la formation l'apprenant sera en mesure de :

Appréhender les différents types de handicaps

Comprendre les enjeux et l'intérêt des normes d'accessibilité

Connaître les lois et les référentiels techniques

Acquérir un vocabulaire de base pour dialoguer avec les professionnels du sujet

Identifier des problèmes rencontrés par des personnes en situation de handicap et trouver des solutions adéquates

Comprendre les problèmes rencontrés par les personnes en situation de handicap

DÉMONSTRATION

Ce cours est ponctué de démonstrations et de sessions de réflexions collectives.

LE PROGRAMME

dernière mise à jour : 07/2022

1) Introduction

- Définition de l'accessibilité numérique.
- Tendances et prise en compte de l'accessibilité dans le secteur public et privé.
- Évolution historique de la notion de situation de handicap et d'accessibilité.
- Devoir d'inclusion inscrite comme un droit humain pour l'ONU.
- Conséquences de l'inaccessibilité dans le quotidien des personnes handicapées.
- Les champs d'application : navigation au clavier, formulaires, contraste des couleurs, médias, structure de page.

2) Sensibilisation aux difficultés rencontrées par les personnes handicapées

- Sensibilisation aux différents types de handicaps.
- Les difficultés de navigation et de consultation rencontrées par les personnes handicapées.
- Présentation des fonctions et outils de personnalisation de l'affichage.

Démonstration : Démonstrations d'aides techniques de navigation, par type de handicap.

3) Le cadre réglementaire en France et à l'étranger

- Convention relative aux droits des personnes handicapées.
- Loi handicap de 2005 en France.
- Mise à jour 2018 de l'article 47 de la loi handicap.
- Le décret Accessibilité numérique du 24 juillet 2019.
- Les obligations pour les organismes publics ou privés chargés d'une mission de service public.

PARTICIPANTS

Toute personne souhaitant mieux appréhender le domaine de l'accessibilité numérique.

PRÉREQUIS

Aucune connaissance particulière.

COMPÉTENCES DU FORMATEUR

Les experts qui animent la formation sont des spécialistes des matières abordées. Ils ont été validés par nos équipes pédagogiques tant sur le plan des connaissances métiers que sur celui de la pédagogie, et ce pour chaque cours qu'ils enseignent. Ils ont au minimum cinq à dix années d'expérience dans leur domaine et occupent ou ont occupé des postes à responsabilité en entreprise.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Le formateur évalue la progression pédagogique du participant tout au long de la formation au moyen de QCM, mises en situation, travaux pratiques...

Le participant complète également un test de positionnement en amont et en aval pour valider les compétences acquises.

MOYENS PÉDAGOGIQUES ET TECHNIQUES

- Les moyens pédagogiques et les méthodes d'enseignement utilisés sont principalement : aides audiovisuelles, documentation et support de cours, exercices pratiques d'application et corrigés des exercices pour les stages pratiques, études de cas ou présentation de cas réels pour les séminaires de formation.
- À l'issue de chaque stage ou séminaire, ORSYS fournit aux participants un questionnaire d'évaluation du cours qui est ensuite analysé par nos équipes pédagogiques.
- Une feuille d'émargement par demi-journée de présence est fournie en fin de formation ainsi qu'une attestation de fin de formation si le stagiaire a bien assisté à la totalité de la session.

MODALITÉS ET DÉLAIS D'ACCÈS

L'inscription doit être finalisée 24 heures avant le début de la formation.

ACCESSIBILITÉ AUX PERSONNES HANDICAPÉES

Vous avez un besoin spécifique d'accessibilité ? Contactez Mme FOSSE, référente handicap, à l'adresse suivante psh-accueil@orsys.fr pour étudier au mieux votre demande et sa faisabilité.

4) Les référentiels techniques d'accessibilité

- Les standards du W3C, l'organisme de standardisation du web et leur déclinaison française.
- La WAI (Web Accessibility Initiative) et son référentiel WCAG (Web Content Accessibility Guidelines) version 2.1.
- Le RGAA v4 (référentiel général d'amélioration de l'accessibilité), application française des WCAG.
- Le référentiel AccessiWeb, sa méthode et sa labélisation.

Réflexion collective : Passage en revue des 13 thématiques de regroupement des critères d'accessibilité du RGAA.

LES DATES

CLASSE À DISTANCE

2024 : 13 juin, 26 sept., 28 nov.